



FORMATION

« QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI INCOMBENT
AUX OPÉRATEURS DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET
COMMENT ANTICIPER LES CONTRÔLES DES AUTORITÉS ?

»

2 matinées : 12/10 et 13/10

Cette formation permet de se former ou valider ses acquis dans le domaine des compléments alimentaires. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour mieux appréhender les contraintes mais aussi les opportunités pour mettre sur le marché un produit conforme à la réglementation.



12/10 et 13/10

Indice 2025 des acquis : 9.05/10

Indice 2025 satisfaction : 9/10

Les 2 matinées du 09 et 10 Mars 2026

- Valider ses acquis réglementaires
- Appréhender les contraintes
- Etude de cas concrets
- Questions/Réponses - Echanges sur le sujet

Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation de compléments alimentaires (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Niveau Avancé ou participant à la formation des 05 - 06 mars sur la réglementation des compléments alimentaires

Niveau

Pas de niveau requis

Modalités

Formation à distance (Webinar)

Accessibilité

Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





FORMATION

« QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI INCOMBENT
AUX OPÉRATEURS DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET
COMMENT ANTICIPER LES CONTRÔLES DES AUTORITÉS ?

»

Les 2 matinées du 09 et 10 Mars 2026 (9h00 - 12h30)

Connexion des participants

Présentations et tour de tables des attentes/objectifs individuels

I. Focus sur les exigences applicables aux opérateurs

A. Quelles sont vos obligations en tant qu'industriel de la chaîne alimentaire ?

- Etude HACCP
- Traçabilité
- Procédure de retrait/rappel de lot
- Nutrivigilance / Gestion des alertes

B. Documents à tenir à disposition des autorités

- Dossiers techniques et Annexes
- Contrats/Cahier des charges
- Déclaration

C. Exemples de contrôle des autorités

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

II. Les contrôles de l'administration

A. Anticiper et vivre le contrôle

- Mesures préparatoires en vue du contrôle
- Connaître ses droits et obligations pendant le contrôle : les agents de contrôle, leurs pouvoirs

B. Donner suite au contrôle

- Faire face aux mesures de police : injonction, sanction administrative, contentieux
- Faire face au risque pénal

=> Échanges et débats sur le sujet



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





FORMATION

« QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI INCOMBENT
AUX OPÉRATEURS DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET
COMMENT ANTICIPER LES CONTRÔLES DES AUTORITÉS ?

»

FORMATEURS



Virginie Dubin

Responsable du pôle
Règlementaire –
Compléments et Denrées
alimentaires. Spécialiste de
la réglementation des
compléments alimentaires,
Animatrice Qualité.

30 ans d'expérience



Maître Flavien MEUNIER

Avocat associé au Cabinet
LEXCAP.

MOYENS ET MODALITÉS

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique.
Evaluation des acquis à compléter en fin de formation , Attestation de suivi de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





BULLETIN D'INSCRIPTION

« QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS QUI INCOMBENT
AUX OPÉRATEURS DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ET
COMMENT ANTICIPER LES CONTRÔLES DES AUTORITÉS ?

»

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Responsable Formation de la société :

(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

☐ Deux matinées du 12 et 13 octobre 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

☐ Deux matinées du 12 et 13 octobre 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

☐ Deux matinées du 12 et 13 octobre 2026 - 805€HT soit 966€TTC

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.
Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes.
N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : € HT

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development

